

4427

SEMINAIRE CILSS/CLUB DU SAHEL SUR L'ESPACE REGIONAL  
LOME - NOVEMBRE 1989.

-----

"LES ECHANGES A TRAVERS LES MARCHES FRONTALIERS :  
LE CAS DU BURKINA FASO  
DESCRIPTION DES FAITS".

-----

Poyuor SOME  
UNIVERSITE DE  
OUAGADOUGOU  
BURKINA FASO

## I N T R O D U C T I O N

L'absence ou la faiblesse des échanges a été l'un des traits caractéristiques majeurs des systèmes traditionnels de production en Afrique. Les peuples formaient une mosaïque de groupes socio-culturels repliés sur eux-mêmes et vivant presque exclusivement de ce qu'ils produisaient.

Longtemps après, on maintiendra la dichotomie entre les cultures vivrières et les cultures diversement appelées industrielles, d'exportation ou commerciales, introduites à la suite de l'occupation coloniale, comme si les premières ne pouvaient pas donner lieu à des échanges.

Ces barrières dues en grande partie au manque d'ouverture réciproque des biens et des hommes ont été progressivement levées. D'abord par la colonisation qui a entraîné de gré ou de force un brassage des peuples et l'abandon de certains préjugés. Ensuite par la dégradation des écosystèmes qui handicape profondément les systèmes traditionnels de production.

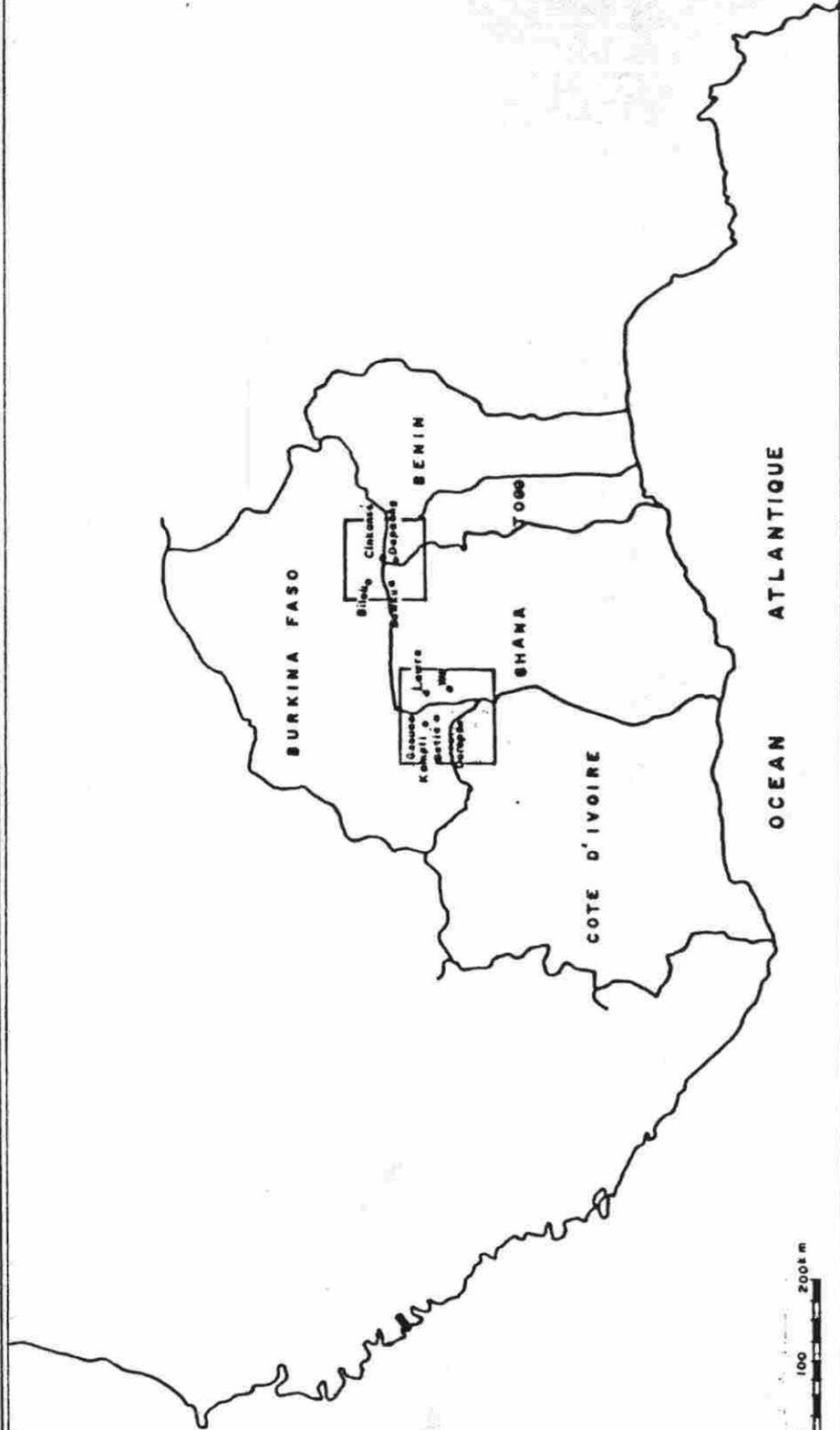
Aussi le développement des échanges apparaît-il de plus en plus comme une composante essentielle de la stratégie de l'approvisionnement en produits vivriers.

Les populations frontalières sont particulièrement concernées :

- leur position périphérique par rapport au Centre "où les choses se passent", donc leur marginalisation relative les y contraint .

- les affinités socio-culturelles avec les populations des pays voisins les y invitent.

LES ZONES FRONTALIÈRES RETENUES POUR LES ENQUÊTES



## 1 - L'ESPACE FRONTALIER

Comme le montre la carte de localisation, deux zones d'observation ont été retenues :

- la zone de Bittou - Bawku - Dapaong à la frontière Burkina Faso - Ghana - Togo (1) ;

- la zone de Batié - Kampti - Doropo - Lawra à la frontière Burkina Faso - Côte d'Ivoire - Ghana. (2)

### 1.1. L'Environnement physique et humain.

#### 1.1.1. Le cadre physique.

Il permet de se rendre compte des potentialités naturelles offertes aux activités productives, notamment agricoles les disparités en ce domaine étant des facteurs d'orientation des flux des produits. Le décor naturel peut également faciliter ou au contraire gêner la circulation des personnes et des biens.

Les deux zones occupent une position transitoire entre le Sahel et les pays côtiers. La première présente les mêmes faciès au Burkina Faso, au Ghana et au Togo, avec une topographie homogène et plutôt monotone. La seconde est un peu plus accidentée : pays vallonné ; réseau hydrographique dense, dont le Mouhoun qui sert de frontière entre le Burkina Faso et le Ghana. On retrouve cependant l'homogénéité de la morphologie des paysages en passant d'un Etat à l'autre.

Si la Savane faiblement arborée offre des facilités de circulation dans la zone de Bittou - Bawku - Dapaong, l'aspect fermé du paysage dans le Poni dû à l'abondance relative de la flore, n'est pas à priori un obstacle insurmontable, bien au contraire ! il stimule la contrebande.

---

(1) : Enquête de Soulé BIOGOURA sous la direction de J. IGUE (UNB - Cotonou) et de J. EGG (INRA Montpellier).

(2) : Enquête de Issa DRABO sous notre direction.

Cependant il n'y suffirait pas sans des complicités qui s'emploient à rendre les frontières perméables.

#### 1.1.2. Les populations frontalières.

Tout comme les paysages naturels, le peuplement humain est homogène de part et d'autre des frontières.

Le pays Gourma s'étend du Burkina Faso son berceau originel, au Togo, au Ghana, mais aussi au Bénin et au Niger.

Les "Tribus du rameau Lobi" (H. LABOURET), une dizaine de groupes socio-culturels poursuivent une longue migration partie du Ghana et dont les débuts remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui ils occupent sans discontinuer le Nord-Ouest du Ghana, le Sud-Ouest du Burkina Faso et le Nord-Est de la Côte d'Ivoire.

La projection dans l'espace présente des similitudes et des dissemblances.

Le pays Gourma connaît une forte occupation humaine avec des densités supérieures aux moyennes nationales : Burkina : 45 habitants au Km<sup>2</sup> contre 29 ; Ghana : 87 contre 51 ; Togo : 85 contre 53.

L'emprise humaine est plutôt faible chez les Lobi où la densité n'atteint pas la moyenne nationale : 22 au Km<sup>2</sup> contre 29.

Les deux se rejoignent en ce qui concerne le mode de regroupement de la population. On compte 7 villages aux 100 Km<sup>2</sup> dans le Poni (Pays Lobi) contre une moyenne nationale de 3. L'habitat éclate donc en petites collectivités. Les villages de moins de 500 et de moins de 1 000 habitants représentent respectivement 89 et 97 % de l'ensemble au Poni, 33 et 68 % en Pays Gourma.

L'absence de grosses agglomérations, la dissémination de l'habitat favorisent la contrebande mais ne sont pas des facteurs d'intensification, de concentration des échanges.

Que faut-il retenir de la mise en place du décor ?

- Le caractère conventionnel, artificiel de la frontière et l'arbitraire de son tracé. Tenez ! Pour se rendre de Bittou (Burkina Faso) à Bawku (Ghana), le voyageur traverse obligatoirement une portion du territoire togolais.

- Aux velléités de contrôle des Etats : postes de douanes permanents ou mobiles sur les grands axes, les frontaliers réagissent par la multiplication des pistes pour les contourner.

## 1.2. La structuration commerciale de l'espace frontalier : les entrepôts et les marchés.

### 1.2.1. Les entrepôts

\*\*\*\*\*

La présence d'entrepôts annonce généralement de grosses transactions. Aussi faut-il préciser de suite que ceux mentionnés aux frontières du Burkina Faso, notamment dans le Poni, sont très modestes en nombre et en capacité de stockage par rapport à ce que l'on rencontre à la frontière Bénino-Nigériane par exemple.

Dans la plupart des cas, ce sont des magasins aménagés à l'intérieur des habitations ; ce qui ne facilite guère leur dénombrement, encore moins l'évaluation de ce qu'ils contiennent.

Issa DRABO n'a pu noter que 5 magasins dont 3 à Gaoua et 2 à Batié. Ce que Soulé BIOGOURA constate dans la zone d'influence de Cinkansé est déjà plus appréciable.

Il relève 8 entrepôts - magasins d'inspiration Ghanéenne aux abords du marché. Mais la localité de Widana en retrait des grands axes à l'intérieur du Ghana, semble jouer un rôle de plaque tournante entre les produits en provenance de Bawku (Ghana) d'une part et de l'autre ceux venant de Cinkansé et Dapaong (Togo) et de Bittou (Burkina Faso).

Entre Bawku et Widana les produits sont acheminés en camion, étant donné les coûts relativement bas des transports du Ghana. Entre Widana et les autres pôles, des vélos prennent le relai afin de minorer les frais mais surtout de contourner facilement les barrières douanières.

Quelle est la capacité moyenne d'un entrepôt ?

Cette question importante n'a cependant pas encore eu de réponse satisfaisante. La première difficulté tient à la diversité de la nature des produits qu'on y trouve et à celle de leur conditionnement. La seconde est en rapport avec la durée du stockage.

S. BIO GOURA a inventorié 153 et 263 sacs dans un même entrepôt de Cinkansé à 9 mois d'intervalle. Les résultats tout à fait indicatifs de cette enquête ponctuelle n'autorisent pas une extrapolation sur la capacité des entrepôts, d'autant moins que les grosses transactions se déroulent de nuit. Dans ces conditions le commerçant ne montre-t-il pas que la partie émergée de l'iceberg ? Par ailleurs l'implication des cyclistes dans les transports (BIO GOURA a compté 728 vélos sur l'axe Bittou - Cinkansé en un seul jour de marché) suggère un système d'entreposage adapté à la situation. Dans tous les cas, l'entrepôt fonctionne comme un support essentiel du marché.

### 1.2.2. Les marchés.

Le marché désigne le lieu de confrontation de l'offre et de la demande.

## a) - Origine et évolution.

Tous ceux recensés dans les 2 zones d'enquêtes ont été ouverts au départ par les paysans. La faiblesse des échanges leur conférait des fonctions plus sociales que commerciales. Quelques vestiges du passé persistent encore :

- Les autorités traditionnelles conservent à ce jour certaines de leurs prérogatives : prélèvement sur les céréales, sacrifices périodiques, interdits et totems sur la place du marché.

- Le noyau originel du marché demeure et reçoit comme par le passé essentiellement des produits agro-alimentaires.

Ils ont connu par la suite une évolution différente avec le développement des échanges. Les facteurs de disparité tiennent, selon le cas, à la position géographique du marché, à l'histoire, aux potentialités agricoles de l'arrière-pays, à la volonté des pouvoirs publics...etc.

Citons quelques exemples.

Bawku et Dapaong doivent leur rayonnement à leurs anciennes fonctions de caravansérail. Les grandes familles commerçantes de l'Afrique de l'Ouest (Haoussa, Yoruba, Yarsé) les fréquentaient déjà.

Cinkansé polarise aujourd'hui tout le pays Gourma grâce à sa position de centre d'aiguillage des flux, à égale distance de Bittou, Dapaong et Bawku.

Quant au marché de Batié, son importance est liée à la fois à la diversité et la richesse des productions agricoles de l'arrière-pays, à sa position stratégique (une quinzaine de Km du Ghana et une trentaine de la Côte d'Ivoire). Mais son animation est étroitement tributaire de l'état des voies d'accès : par Gaoua, Kampti et Kalamon.

b) - Hiérarchie des marchés.

La périodicité traditionnelle de la tenue des marchés varie de 3 jours en pays Gourma à 5 jours chez les Lobi, en observant respectivement un intervalle de 2 et 4 jours francs. Cela donne dans l'année 120 et 72 séances. Avec la multiplication des marchés et l'organisation judicieuse de leur succession, les occasions d'échange sont quasiment quotidiennes.

Mais si les populations locales connaissent bien le calendrier des marchés, le visiteur étranger ne s'y retrouve pas toujours. Aussi, les autorités administratives ont-elles entériné ou procédé à la modification de la périodicité de certains marchés. Tous les marchés importants du Poni se sont alignés sur le calendrier hebdomadaire : Mardi (Kampti), Mercredi (Batié), Dimanche (Gaoua et Legmoin). (1).

Le marché de Cinkansé se tient deux fois par semaine : Jeudi et Dimanche. Il perd une quinzaine de séances dans l'année ; mais les transactions qui s'y opèrent gagnent en volume et en variété. Il en va de même pour l'affluence et la qualité des visiteurs.

Les services togolais des impôts ont fourni en 1988 une liste de 162 commerçants permanents sur le marché de Cinkansé. Ceux recensés dans les localités frontalières du Poni sont encore plus modestes : 46 à Batié, 24 à Loropéni, 11 à Galgouli. Mais lorsque les marchés se tiennent le nombre est au moins multiplié par 4 (Batié) et au plus par 12 (Cinkansé).

Le caractère international du marché de Cinkansé est paradoxalement souligné par une moindre fréquentation des petits visiteurs : 4 000 environ contre 5 000 à Dapaong et 6 à 7 000 à Bawku.

---

(1) : Nous n'avons pas suffisamment d'information sur les autres pôles de cette zone : Doropo et Lawra.

En effet, les affaires se négocient de plus en plus à un niveau élevé et les enlèvements de plus en plus importants en volume et en valeur.

Cinkansé reçoit en moyenne plus de 90 véhicules chaque Jeudi et Dimanche, dont 60 % proviennent, à égalité, du Burkina Faso et du Ghana. Le Burkina Faso a triplé son trafic automobile à destination de Cinkansé entre Septembre 1987 et Septembre 1988. Faut-il y voir les retombées des changements politiques intervenus dans le pays le 15 Octobre 1987 ?

Quelle que puisse être la réponse à cette interrogation, l'ambivalence du rôle de la frontière est un fait : elle agit selon le cas comme un facteur qui stimule ou qui inhibe les échanges.

Quant aux commerçants, ils tissent des liens qui semblent ignorer les barrières politiques tout en exploitant judicieusement leurs lacunes pour faire passer et placer avantageusement leurs marchandises.

## 2 - LA CIRCULATION DES PRODUITS

### 2.1. Le comportement des produits et des producteurs sur le marché.

#### 2.1.1. Les producteurs céréaliers.

Les producteurs observent deux périodes de vente situées immédiatement après et avant les récoltes.

- Après : Intervention massive des produits et des producteurs sur les marchés. Ce tir groupé crée une impression plus ou moins fautive d'abondance de l'offre qui conduit souvent à une braderie des Prix au profit des commerçants.
- Avant : Le nombre des vendeurs ainsi que les quantités à vendre est nettement réduit. En effet, le paysan s'assure d'abord que la prochaine récolte est gagnée. Cette seconde vente résout en partie un problème de stockage. On vide les greniers des restes de la récolte précédente pour recevoir celle à venir.

Le paysan sélectionne les produits à vendre et les place sur le marché dans un ordre chronologique donné (CRDE - IAP, 1987). Les céréales qui entrent dans l'alimentation de base, seront vendues en dernier lieu, c'est-à-dire, immédiatement avant la récolte suivante.

La clientèle se compose essentiellement de ruraux. 76 % des quantités écoulées sur les marchés du Poni, ont pris cette destination, contre 23 enlevés par les commerçants. Cela s'explique par l'inégalité de performances d'un agriculteur à l'autre au cours de la campagne et par l'accroissement des achats pendant la saison sèche, avec l'entrée massive des femmes dans les activités commerciales, notamment la vente de la bière de mil.

### 2.1.2. Les principaux produits échangés.

Les marchés frontaliers en proposent une gamme variée et en quantités plus ou moins importantes :

- des céréales (sorgho, mil, maïs, riz local) ;
- des produits maraîchers (tomate, oignon) ;
- du bétail ;
- des articles divers (cola, sel, farine de manioc, graines de néré, amandes de karité, poisson).

Les anciens produits caravaniers connaissent des fortunes diverses.

La circulation du sel et du poisson s'inverse de Nord-Sud à Sud-Nord. Celle de la cola s'est intensifiée avec l'accroissement de la demande et la mise en oeuvre de moyens de transports plus importants.

Le bétail relève également des échanges traditionnels entre le Sahel et les pays de la Côte. Son trafic est tributaire de la demande et de la situation monétaire (Nigéria, Ghana).

Les céréales peuvent être regroupées en trois catégories suivant la profondeur de leur pénétration de l'interland de l'espace frontalier.

- Le riz local : Forte pénétration. La consommation transcende les habitudes alimentaires des groupes socio-culturels. Mais ses exigences agro-climatiques en localisent géographiquement la production. Le Ghana Principal fournisseur.
- Le maïs : Pénétration moyenne. Contraintes agro-climatiques. Le Ghana. Principal producteur bon an mal an !

- Les sorgho et mil : Aire de consommation relativement limitée par rapport aux deux premiers. Faible pénétration (Burkina Faso excepté). Alimente surtout les échanges intralocaux ou zoniaux.

Le Burkina est fournisseur vis à vis de la Côte d'Ivoire en pays Lobi. En revanche sa contribution est marginale dans le Gourma où les apports du Togo et du Ghana pèsent nettement plus dans la balance.

Le tonnage commercialisé est 6 à 7 fois supérieur (800 contre 5 à 6 000) à celui du Poni.

Toutefois aucune tendance ne semble définitivement orientée parce qu'aucun des pays concernés ne peut prétendre à la maîtrise de sa production agricole. Les aléas agro-climatiques y induisent de fortes variations, d'où la direction tous azimuts des flux.

Le tableau ci-après dresse la liste des principaux produits ; en indique les principales provenances et destinations ; évalue les quantités approximatives échangées.

TABLEAU N°1 : PRODUITS ECHANGES :  
PROVENANCE, VOLUME ET DESTINATION.

Pays importateur ou principal acheteur	PRODUITS		Pays exportateur ou principal ven- deur
	Désignation	Tonnages	
Burkina-Togo-Ghana	Sorgho et mil	5 à 6 000(1)	Ghana-Togo-Burkina
Burkina-Togo	Riz local	2 000	Ghana
Burkina	Farine de manioc	6 à 700	Togo-Ghana
Ghana-Togo	Tomate	6 à 800	Burkina
Togo-Ghana	Oignon	2 000	Burkina
Burkina-Togo	Maïs	1 à 1 500	Ghana
Burkina	Poisson	700	Togo
Burkina	Cola	370(2)	Ghana
Burkina	Tabac	180	Ghana
Burkina	Sel	270	Ghana
Togo-Ghana	Bétails (bovins)	32 000 têtes(3)	Burkina

(1) et suivants : données de 1988

(2) et suivants : données de 1987

(3) : moyenne annuelle.

## 2.2. Les politiques nationales face à la circulation des produits.

Elles englobent un ensemble de mesures tarifaires douanières ou monétaires prises par les gouvernants pour régler la vie économique et notamment la circulation des produits qui se présentent aux frontières. Ces politiques varient d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays, en fonction des options économiques ou des contraintes du moment.

### 2.2.1. Les textes.

Ainsi en Novembre 1976, le Burkina Faso prend un arrêté interdisant la sortie des céréales. Une disposition contraire le suspend en 1986 afin de pouvoir écouler des excédents enregistrés.

L'importation des céréales au Burkina est un monopole d'Etat exercé par la Caisse de Péréquation depuis Novembre 1985 (arrêté N° 1628 du 25 Novembre), tout comme celui de la collecte et de la distribution internes concédé à l'Office National des Céréales (OFNACER).

Toutefois, si on analyse la répercussion de l'ensemble des taxes prélevées, ce pays est relativement ouvert aux produits étrangers. Il se place derrière le Togo (option de reexportation) et devant le Ghana dont le marché est théoriquement le plus protégé de l'espace frontalier. Les céréales acquittent à l'entrée de ce pays 25 à 30 % de droit de douane sur le prix CAF contre 0 % au Togo et au Burkina Faso.

La situation se présente différemment au regard des faits. Prenons un exemple. Le maïs Ghanéen entre officiellement au Togo, mais aussi au Burkina Faso, en dépit des textes contraires. Où bien les textes burkinabè sont inadaptés à la situation et aux enjeux actuels des échanges :

il faudrait alors envisager de les reactualiser ; où ils sont pertinents mais avec un dispositif de mise en oeuvre défaillant. Ce qui revient au même puisque dans un cas comme dans l'autre, ils sont vidés de leur substance.

Un cas de figure.

Pour freiner l'exportation de son bétail, le Burkina Faso prélève une taxe de 13 % sur la valeur à la sortie du territoire. Cette mesure a été habilement contournée par les commerçants de bétail avec la bienveillante complicité des éleveurs.

En 1987, le poste de douane burkinabè de Cinkansé a enregistré 50 têtes de bovins déclarées à l'exportation ; le bureau togolais d'en face, la distance d'un pont à passer, en comptait 35 fois plus à l'importation en provenance du Burkina Faso. Dans le lot figurent (de là vient la supercherie) des troupeaux officiellement passés au Togo pour pâturer et qui ne repasseront pas la frontière.

#### 2.2.2. Les prix.

Issa DRABO rapporte un troisième fait montrant l'imbroglio des situations au niveau des frontières.

Il illustre à la fois les effets pervers de la concession de monopole (aux GMB pour la distribution de la farine de blé) et la disparité des politiques nationales en matière des prix.

Le sac de 50 kg de farine de blé en 1987 variait pratiquement du simple (6 500 F CFA) au double (12 250 F CFA) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Un aussi grand écart ne pouvait que susciter et entretenir la fraude. En effet, alors que le poste de douane de Kampti n'enregistre que moins de deux tonnes (1,91) saisies en deux ans (1986-1987) nos estimations effectuées sur la base de la consommation (boulangerie, fours, fabricants de beignets) s'élevaient annuellement à près de 140 tonnes (139,275).

Aussi, attribue-t-on à juste titre la grande instabilité des prix, non seulement aux variations saisonnières du volume et de la nature des produits, mais surtout aux subventions ou non à la consommation et au niveau de vie des Etats.

A la même période de l'année, le kilogramme de sorgho et de maïs coûte respectivement : 52 et 48 FCFA à Batié (Burkina Faso) ; 50 et 35 à Lawara (Ghana) ; 65 et 55 à Kalamon (Côte d'Ivoire). Soit une différence moyenne de 10 F CFA par kilogramme sur chaque produit entre Batié et Kalamon, distants seulement de 25 Km.

Le taux d'inflation (écart de prix entre période de récolte et période de soudure) varie également du simple au double entre le Burkina Faso (31 %) et la Côte - d'Ivoire (65 %). Les deux pays appartiennent à un même système monétaire : la zone franc.

La place prépondérante du Ghana, principal fournisseur de nombreux produits, repose sur d'incontestables atouts agricoles, mais paradoxalement, au moins autant sur la faiblesse de sa monnaie.

L'inconvertibilité et la chute libre du cours du Cedi de 213,65 à 1,17 F CFA entre 1977 et 1988, rendent les produits Ghanéens très compétitifs. La monnaie Ghanéenne fait par ailleurs l'objet d'un trafic fructueux au marché noir. Les manipulateurs jouent sur la différence du taux de change à l'achat et à la vente.

Les opérations se déroulent à l'intérieur du triangle - Cinkansé - Bawku - Guelwongo, alors que Kumassi en retrait injecte les fonds. L'institution d'une licence "S" qui donne l'initiative au détenteur de trouver lui même les devises nécessaires au financement de ses opérations expliquerait en partie (BIO GOURA) le développement du trafic.

La baisse du cours du Naïra de 284 à 80 F CFA entre 1981 et 1986 a produit l'effet contraire : le marché Nigérian a cessé d'attirer les négociants en bétail de Pouytenga.

La vision cloisonnée de l'espace frontalier des Etats s'oppose à celle globalisante et fonctionnelle des commerçants.

### 2.3. Les stratégies des commerçants.

#### 2.3.1. La conquête des pouvoirs.

Les transactions frontalières font miroiter des occasions de gain facile, d'où l'attrait irrésistible qu'elles exercent sur une multitude d'acteurs. Entre le producteur ou le vendeur et le consommateur ou le destinataire ultime la marchandise transite souvent par de nombreuses mains ; ce qui n'est pas sans conséquence sur le prix de revient. Le commerce frontalier fait vivre ainsi une kyrielle d'intermédiaires et de comparses qui brouillent à souhait les cartes des attributions dans les échanges. Ceux qui ont tenté d'en établir une typologie ne s'accordent pas toujours sur le découpage. Cependant un consensus semble se faire sur ceux qui jouent les premiers rôles : les gros commerçants.

Ils figurent au registre de commerce de leurs pays respectifs et opèrent donc de façon très officielle. Mais ils ne sont pas légion.

S. BIO GOURA en compte 160 sur 1 350 exerçants habituellement sur le marché de Cinkansé. Parmi ces réguliers se recrutent les "gros bonnets", ceux qui "tirent les ficelles" ou "distribuent les cartes". Cette élite de 2 à 3 négociants au grand maximum dispose d'une confortable surface financière et sert de support à la formation de groupes de pression, voire des confréries concurrentes. Elle s'emploie à conquérir, par l'argent et le mécénat, les leviers de commande des pouvoirs qui confèrent de la préséance et de l'influence :

Pouvoirs : religieux, traditionnels, politiques.

A certains, ces pouvoirs ont servi de tremplin pour se hisser au sommet des affaires. D'autres dont la fortune passe par des voies différentes en font un objectif majeur pour consolider leur position et s'y maintenir.

La quête des pouvoirs a des enjeux multiples :

- La notoriété qu'ils confèrent est un capital de confiance qui se monnaie dans les affaires. A défaut d'écriture pour authentifier les actes, la parole et la pression morale d'un notable en tiennent lieu.

- La notoriété sert aussi parfois sinon souvent, à couvrir au besoin des opérations illicites. Que faire lorsque les traces d'un trafiquant conduisent au domicile d'un honorable et respecté Chef religieux ou coutumier, "au dessus de tout soupçon ?".

Dans ces conditions le trafic "clandestin" est un "secret de Polichinelle" : il se pratique au vu et su de tout le monde.

Impuissance ou complaisance, les autorités administratives des régions frontalières, pour ne pas les nommer, en butte à des ruptures de stocks ou à l'insuffisance budgétaire, ont elles aussi parfois recours à des trafiquants pour assurer leur ravitaillement.

Cette collaboration forcée et fortuite entre la puissance des textes et la connaissance du terrain donne à réfléchir. La seconde a toujours une longueur d'avance sur la première.

### 2.3.2. Sous le couvert de l'Islam.

Malgré la croissance démographique des opérateurs économiques engendrée par la multiplication des sources de financement le commerce frontalier demeure une affaire de tradition et de professionnels.

L'Islam et le commerce continuent comme par le passé de faire bon ménage. A telle enseigne qu'on en arrive, à tort ou à raison, à vider le pèlerinage à la Mecque de son contenu religieux pour n'en voir que des visées mercantiles. Simple coïncidence ? Des faits têtus corroborent les insinuations : le El Hadj d'aujourd'hui n'est-il pas à bien des égards, le répondant du Dioula d'hier, désigné par deux traits caractéristiques indissociables : musulman et commerçant ?

La religion délivre le premier passe-port pour s'intégrer dans le monde des affaires dominé par un fort esprit de clan. En effet la communauté de commerçants qui se forme autour et dont elle cimente les liens, est solidaire vis à vis de ses membres qu'elle recrute par co-optation. Par contre elle rejette et combat par tous les moyens tout élément susceptible de la concurrencer.

Dans le cas précis du Poni, des anciens combattants ou des Chefs de canton se sont aventurés sans lendemain dans les transports. Si on s'accorde facilement sur le constat d'échec, on l'est beaucoup moins sur les causes, à mi-chemin entre les versions occultes et celles plus objectives et palpables liées à l'inexpérience et donc à la mauvaise gestion des nouveaux venus.

2.3.3. Le savoir faire des familles de  
tradition commerçante.

Issa DRABO s'est intéressé à l'origine socio-culturelle des commerçants sur le marché de Batié. Les 78 enquêtés se répartissent de la façon suivante :

- Mossi : 74
- Dioula : 3
- Lobi : 1

- 1er Constat : Il se confirme l'absence des populations autochtones frontalières dans les transactions en dehors des ventes directes de leurs propres productions. Cela se vérifie aussi bien en pays Gourma que chez les Lobi.
- 2ème Constat : Cette situation laisse le champ libre aux commerçants immigrés.

Quand on regarde de près la structure du groupe mossi, on se rend compte qu'il comporte un noyau dur constitué essentiellement de Yarsé.

Or Yarsé et Dioula se rejoignent dans le même moule : la grande famille mandé, commerçante de tradition.

Le cas des Yarsé mérite une attention particulière en ce qu'il permet de comprendre l'articulation des échanges entre la zone frontalière et le reste du pays. Yarsé et Dioula poursuivent des objectifs similaires mais avec des stratégies différentes.

Numériquement très minoritaires, les Dioula n'en sont pas moins actifs et dominateurs. Ils ont réussi à imposer leur langue, comme celle du commerce par excellence, à tout l'Ouest du Burkina Faso. Mais ils ont toujours vécu en petites communautés plus ou moins fermées par rapport au milieu ambiant

Les Yarsés qui les supplantent largement aujourd'hui sur divers plans procèdent autrement. Leur foyer originel au Burkina Faso recouvre les Provinces actuelles du Passoré et du Yatenga avec comme principales villes Yako et Ouahigouya.

Ils contrôlent aujourd'hui et à leur manière l'espace national et toutes les voies mènent au contrôle des affaires

- Par l'agriculture, ils s'intègrent à la population de la zone d'accueil dont ils apprennent la langue, même s'ils ne s'en servent pas souvent. Ils s'assurent ainsi de solides relations patiemment construites. On en trouve même qui sont producteurs et/ou négociants en ignames dans le village de Passana à la frontière ivoirienne.

- Par le commerce au micro détail ou la prestation de petits services qui apparemment suffisent à peine à assurer le repas quotidien. Mais c'est ainsi qu'ils constituent le capital de départ. L'apprenti commerçant ne recule devant aucune épreuve. Il fréquente assidument les marchés ruraux négligés par les grands du métier, sans mesurer sa peine aux possibilités de recettes.

La période initiatique dans les deux cas a une durée indéterminée : 5, 10, voire 15 à 20 ans. Mais ceux qui la réussissent connaissent dans les affaires une ascension rapide, si fulgurante que le modeste capital patiemment accumulé ne saurait justifier ; d'autant moins que les petits commerçants ne sont pas enclins à déposer leurs avoirs en banque ou à y avoir recours pour obtenir des crédits.

D'où viennent donc les fonds ?

On ne saurait le dire avec précision. Toutefois la filière des céréales remonte jusqu'aux "gros bonnets", tous pouvoirs confondus.

Le Yatenga et le Passoré étant très fréquemment déficitaires en céréales, le ravitaillement de la population repose sur l'efficacité de l'organisation de la collecte au niveau national. Par ailleurs les deux Provinces fournissent les plus forts contingents de migrants ruraux. Ces derniers en quête de terres de culture se fixent à l'Ouest, au Sud-Ouest et à l'Est du pays.

L'immigration agricole Mossi dans le Voun Hou, Sud-Ouest de la Kossi, est suivie de la formation de communautés musulmanes importantes et d'un essaimage de commerçants et d'artisans le long des grands axes de circulation (ORSTOM, 1976).

Les gros commerçants s'appuient par affinité et de préférence sur ces structures en place pour constituer des réseaux d'information et de collecte de céréales. Ils sont en effet, régulièrement renseignés sur la situation des campagnes agricoles et des prix aux différents points névralgiques du Burkina Faso.

Ils pèsent ensuite de tout leur poids dans la circulation des céréales entre zones excédentaires et zones déficitaires. Ils sont seuls à pouvoir transporter de gros tonnages sur de longues distances, tout en maintenant les prix à un niveau abordable.

Le rapport CRDE-IAP révèle que les commerçants brassent 3 à 4 fois plus de céréales que les services publics de commercialisation (OFNACER) dans les zones déficitaires et 10 fois dans les autres zones. Sur le comportement des producteurs, le rapport constate : "ils déclarent de "bonne foi" préférer vendre à l'OFNACER ou aux banques de céréales, mais s'adressent plutôt aux commerçants".

## C O N C L U S I O N

"Périphéries nationales" ? "Marché commun informel" :  
Le fonctionnement des espaces frontaliers montre le décalage entre les lois et les faits.

Le Burkina Faso est entouré à 100 % par des Etats voisins ; quel est le poids économique réel du Centre par rapport à la somme des activités qui se déroulent à la périphérie ? Du reste, le maïs blanc ou le riz local Ghanéens qui passent la frontière à Guelwongo, ou ailleurs, en violation des textes en vigueur, arrive bel et bien sur Ouagadougou avant de prendre éventuellement d'autres destinations. Faiblesse du dispositif de surveillance ?

A l'opposé, l'axe Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) Koutiala (Mali) traverse l'une des grandes zones de productions céréalières du Burkina Faso. Les statistiques de la police routière de Janvier à Février (Période de grandes ventes) ne signalent aucun sac de céréales quittant le Burkina pour le Mali et vice versa. Multiplicité des barrages et rigueur des contrôles obligent ! Cependant le calme est très plat pour ne pas être suspect.

Il est fort probable, étant donnée l'étendue de la frontière entre les deux pays, que les commerçants empruntent des routes moins praticables mais moins surveillées. Pourrait se trouver dans ce cas, l'axe Bobo-Dioulasso-Dédougou-Tougan, avec le marché de Djibasso comme pôle de convergence et de distribution.

Il est peut être temps de regarder les choses en face. Les Etats membres de la CEAO comme de la CEDEAO parlent volontiers d'intégration économique. Mais il y a là aussi un décalage entre les propos et les actes. Après les déclarations officielles, certains s'interrogent sur le prix à payer ; avec d'autant d'appréhension que les flux commerciaux sont peu ou mal maîtrisés et quantifiés.